



INFORMATIONS MUNICIPALES

DECEMBRE 1995

6 mois déjà que je partage avec le Conseil Municipal les destinées de SAINT M'HERVE.

6 mois se sont passés depuis que vous m'avez apporté votre confiance. J'ai le redoutable honneur de porter les aspirations des habitants de la commune durant les six années de ce mandat et d'être le maire de l'an **2000**.

L' An 2000 ! Quel symbole d'espoir, d'énergie et d'innovation !
Mais quel défi à assumer !

6 mois m'ont permis :

- de mettre le costume du maire,
- de prendre connaissance des dossiers en cours,
- de me familiariser avec SICTOM, SIVOM, CCBV, CCAS et autres noms barbares tels DGE, DGF, FCTVA ou autre CNFPT,
- d'appréhender le compte administratif, le budget primitif et préparer le budget supplémentaire.

6 mois ont été à peine suffisant pour pénétrer dans le POS, appartenir à la commission Logement de la Communauté de Communes, se familiariser avec les services de la DDE ou du Conseil Général.

Enfin, **6 mois** ont suffi pour que cette question soit posée :

" EN QUOI CONSISTE MON METIER DE MAIRE et EN QUOI IL NE CONSISTE PAS ? "

Pour les électeurs, tout est terminé au soir de l'élection du Maire...

Pour le nouveau maire, tout commence et il NOUS reste beaucoup à faire car je tiens à associer tous les élus du Conseil.

En effet, toute une équipe doit oeuvrer en toute confiance dans le même sens, celui de l'intérêt communal.

TOUT UN PROGRAMME, MAIS QUEL PROGRAMME ?

L'année **1996** sera celle qui verra s'achever certains travaux mis en oeuvre par la Municipalité précédente notamment la construction de 6 logements locatifs par la société LES FOYERS.

Il conviendra également de lancer et d'achever la rénovation du logement sis au 4 rue de Vitré.

Il nous appartiendra d'étudier et de statuer sur l'affectation qui sera réservée à l'ancienne mairie.

Il sera nécessaire de décider rapidement sur les destinées de l'ancien logement contigu à la Salle Louis Grimoux.

Enfin, **1996** sera vraisemblablement l'année qui verra sans doute naître le lotissement à l'entrée du bourg.

Si cela n'était pas suffisant, nous envisagerions d'autre projet de lotissement.

Les différents programmes augmenteront très sensiblement les capacités d'accueil et de logement pour SAINT M'HERVE.

Ma préoccupation essentielle reste cependant l'**EMPLOI**.

De l'emploi, tout découle. Le maintien des populations et la qualité de vie.
La question de l'emploi reste le problème n°1 des français et plus précisément à SAINT M'HERVE. Le Maire est la personne à qui l'on demande de résoudre ce problème. Face à la crise de l'emploi et du logement, c'est vers lui que l'on se tourne lorsque tout va mal.

Même si le développement économique est une compétence donnée aux REGIONS, les populations attendent du maire des actions en faveur de l'emploi.

" ENTRE SUBIR et AGIR, il n'y a pas le choix "

J'ai créé un premier emploi en titularisant un employé au terme de 18 mois de contrat à durée déterminée.

Je souhaite que d'autres emplois soient créés par des initiatives communales.

" Aux Industriels de créer des richesses et des emplois "

" Aux Elus de créer les conditions de développement économique "

Les initiatives personnelles (prime, terrain, atelier-relais...) restent une obligation.

Comment attirer hommes et entreprises à s'installer dans nos villages ?
C'est la question majeure que je me suis posée et que doivent se poser tous les acteurs locaux.

L'année **1996** sera également celle qui verra se créer à SAINT M'HERVE, une zone d'activité (ou zone artisanale), et j'espère être en mesure d'installer pour la commune plusieurs entreprises.

L'installation est le maître-mot du développement rural. Il nous faut être prêt pour réagir et répondre aux demandes formulées par les chefs d'entreprises.

Si je suis aussi long, c'est que vous nous avez élus sans que nous fassions campagne et sans que nous ayons formulé de promesses électorales.

Il me faudrait parler de sport, de culture, de tourisme.
Il me faudrait encourager et aider les clubs et associations qui animent la vie communale.
Il me faudrait évoquer l'aménagement du bourg.

Le mandat n'y suffira sans doute pas mais l'année **1996** sera remplie.

Marianne nous surveillera et nous tenterons de rester dignes de votre confiance.

Je vous adresse au nom de tous, mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Que les fêtes soient belles et agréables à chacun d'entre vous.

B. BEAUDOUIN

COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire est membre d'office de toutes les Commissions.

- OUVERTURE DES PLIS

J. DERIENCOURT (délégué du Maire en cas d'absence de ce dernier)

3 Titulaires :

Joel HUET
Henri MOREL
Maurice HANY

3 Suppléants :

Patrick ORHANT
Martine BODIN
Myriam JEULAND



- SPORTS - LOISIRS - CULTURE - TOURISME

Responsable : Jacques DERIENCOURT

Jérôme BEAUDOUIN
Henri CAILLET
Jean Paul GRANGER
Jean Pierre LE BRIS
Solange ORHANT

Marie LOUIS
Myriam JEULAND
Marie-Claire SAUVÉE

- BATIMENTS COMMUNAUX - AMENAGEMENT DU BOURG

Responsable : Joël HUET

Martine BODIN
Jean Paul GRANGER

Patrick ORHANT
Myriam JEULAND

- URBANISME - ENVIRONNEMENT - P.O.S. - ESPACES VERTS CIMETIERE

Responsable : Henri CAILLET

Marie LOUIS
Martine BODIN
Patrick ORHANT

Joël HUET
François AUBERT



- CHEMINS RURAUX - VOIES COMMUNALES - ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

Responsable : Henri MOREL

Jérôme BEAUDOUIN
Marc FRIN

François AUBERT
Maurice HANY

- INFORMATION

Responsable : Joël HUET

Jacques DERIENCOURT
Henri CAILLET
Geneviève BALAVOINE

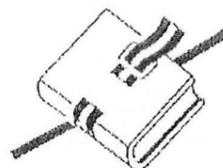
Jérôme BEAUDOUIN
Myriam JEULAND
Hans-Walter JANKOWIAK

- FINANCES

Responsable : Jacques DERIENCOURT

Henri MOREL
Martine BODIN

Henri CAILLET



- REDEVANCE ORDURES MÉNAGERES

Responsable : Jacques DERIENCOURT

François AUBERT
Henri MOREL

Patrick ORHANT
Jean-Paul GRANGER

REVISION LISTES ELECTORALES
PRUD'HOMMES - SECURITE SOCIALE
+ CHAMBRE D'AGRICULTURE - TRIBUNAUX PARITAIRES

Henri MOREL
Jean-Paul GRANGER

Marc FRIN

PERMANENCE DU MAIRE

Mr BEAUDOIN Bernard

du Lundi au Vendredi de 11 h 30 à 12 h 30

PERMANENCE DES ADJOINTS (1er semestre 1996) le samedi matin de 10 h à 12 h

Mr DERIENCOURT Jacques

6 janvier 1996
3 février 1996
2 mars 1996
30 mars 1996
27 avril 1996
25 mai 1996
22 juin 1996

Mr CAILLET Henri

13 janvier 1996
10 février 1996
9 mars 1996
6 avril 1996
4 mai 1996
1er juin 1996
29 juin 1996

Mr HUET Joël

20 janvier 1996
17 février 1996
16 mars 1996
13 avril 1996
11 mai 1996
8 juin 1996

Mr MOREL Henri

27 janvier 1996
24 février 1996
23 mars 1996
20 avril 1996
18 mai 1996
15 juin 1996

FORMATION DES ELUS

Depuis la loi du 3 février 1992, les élus locaux ont obtenu un statut qui leur permet notamment d'avoir accès à des stages de formation.

C'est dans ce cadre que les élus des communes de BALAZE - TAILLIS et SAINT M'HERVE se sont regroupés pour suivre une formation sur 2 jours. Ce regroupement a permis d'organiser ces 2 journées localement et ainsi de faire venir le formateur sur place.

VENDREDI 27 OCTOBRE 1995

Nous étions réunis à BALAZE pour la première journée dont les thèmes étaient :

- précision sur les fonctions du Conseil Municipal et de ses membres,
- situer la place de la commune dans son environnement institutionnel,
- lire un budget municipal et participer à son vote.



SAMEDI 2 DECEMBRE 1995

Nous avons accueilli nos amis de BALAZE et TAILLIS à la Salle Louis Grimoux pour la deuxième journée de formation dont les sujets étaient :

- identification des domaines d'action clés d'une commune,
- analyser un budget communal et les choix possibles du Conseil,
- préciser les interdépendances entre les finances et les projets communaux.

Ces deux journées furent une réussite de l'avis général des différents " Conseillers Stagiaires ", très satisfaits, tant sur le plan du programme, que sur la qualité des supports pédagogiques : livret, films vidéos pour la présentation de cas concrets ; mais également reconnaissance de la compétence et du professionnalisme de notre formatrice Mlle Cécile LE CHENE de l'ARIC (organisme agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus locaux).

Les stagiaires se sont vu remettre, au terme de cette deuxième journée, un livret intitulé " Le Mémento de l'Elu Local " qui vient d'être édité et qui a été réalisé par l'ARIC.

On a pu noter tout au long de cette formation un excellent climat et de nombreux échanges entre les participants des 3 communes. Nul doute que l'expérience est à renouveler d'autant que les sujets de formation ne manquent pas.

J. HUET

SECRETARIAT DE MAIRIE

Mairie, 1, rue d'Ernée
 Téléphone : 99.76.70.01
 Télécopie : 99.76.72.57



Salle Polyvalente "Louis Grimoux", 21, rue de Balazé
 Tél : 99.76.73.86
 Salle des Sports : Allée des Sports
 Tél : 99.76.70.66

Heures d'ouverture au Public :

Du LUNDI au VENDREDI	9 h -12 h	14 h -17 h
Le SAMEDI	9h - 12 h	

FORMALITES ADMINISTRATIVES

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE SECURISEE

Elle est étendue à tous les départements en 1995.

Comme auparavant, la demande est à formuler auprès du secrétariat de Mairie. La présence du demandeur est indispensable, notamment pour le relevé de son empreinte digitale .

Pièces à fournir :

- un formulaire de demande de C.N.I., dûment complété et signé par le demandeur.
- 2 photographies d'identité identiques et récentes, en noir et blanc de préférence, si en couleur sur fond clair.
- soit
 - * un extrait d'acte de naissance avec filiation complète de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance.
 - * un livret de famille du demandeur ou de ses parents.
- 2 justificatifs de domicile récents
- 1 timbre fiscal d'une valeur de 150 F
- l'ancienne carte en cas de renouvellement



Délai d'obtention : 15 à 21 jours environ

Les cartes d'identité délivrées avant le 16 octobre 1995 restent valables pour 10 ans et ne pourront pas être remplacées avant leur expiration.

Attention :

Il ne pourra plus être délivré de carte en urgence, sauf pour des cas extrêmes non prévisibles (Ex : décès d'un proche à l'étranger).

Dans les autres cas "d'urgence", un passeport pourra être obtenu (prix : 350 F)

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale sont à faire avant le 31 décembre 1995 pour tous les nouveaux résidents sur la commune, et les jeunes qui atteindront 18 ans avant le dernier jour de février 1996.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en **octobre, novembre et décembre 1978** sont invités à se présenter au secrétariat de Mairie, munis de leur livret de famille et de leur carte d'identité, pendant la période de recensement soit du 1er au 31 janvier 1996.

Les jeunes gens doivent se faire recenser dans le mois qui suit le trimestre où ils ont atteint leur 17 ans. ainsi pour :

janvier, février, marsrecensement en avril
 avril, mai, juinrecensement en juillet
 juillet, août , septembrerecensement en octobre.

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Pour la réservation des salles vous devez vous adresser au secrétariat de Mairie. Lors de la réservation, il est établi un contrat auquel est joint le règlement de la salle. Vous devez retirer les clés au secrétariat de la mairie.

TARIFS LOCATION SALLE "LOUIS GRIMOUX".

A la signature du contrat , une caution de 2000 Frs est demandée.

Pour les personnes résidants dans la commune :

	Petite Salle	Grande Salle
Associations- Séminaires	Gratuit	Gratuit
Réunion d'information	Gratuit	Gratuit
Particuliers		
. Vin d'honneur	200 (250)	200 (250)
. 1 journée	400 (500)	800 (1000)
. 1 week-end	600 (750)	1200 (1500)
Professionnels	—	1500 (1800)
Réveillon de la St Sylvestre	—	3000

Les tarifs indiqués entre parenthèses correspondent aux tarifs hiver, appliqués du 2ème samedi d'octobre jusqu'au 2ème samedi d'avril compris.

VIE DE LA COMMUNE

Du 1er décembre 1994 au 30 novembre 1995, nous avons enregistré

- 10 naissances
- 2 mariages
- 6 décès

NAISSANCES

LOUIN Elodie	Le Regretis	31 décembre 1994
LAZZARI Nolwenn	7, rue de Balazé	24 mars 1995
MARTIN Charly	Le Beuchet	17 mai 1995
HANY Célestin	Le Petit Cohigné	24 mai 1995
BRETON Kénan	La Forgerie	8 août 1995
MEHAIGNERIE Lise	La Mabonnière	11 juillet 1995
BORDIER Mathilde	Le Haut Grée	10 août 1995
ORRIERE Guillaume	La Maison de Terre	12 octobre 1995
GRANGER Manon	6, rue Babin	17 novembre 1995
GALISSON Ludivine	La Forgerie	24 novembre 1995

MARIAGES

PARIS Jean-Michel et REINLING Guénaëlle	le 22 juillet 1995
FORTIN Patrick et BLANCHARD Marie-Madeleine	le 2 septembre 1995

Publication de Mariage

ORRIERE Germain et DESBLE Danièle mariés à VITRÉ

DECES

COURATIER Serge, le Bois d'Angers
décédé le 15 décembre 1994 à VITRÉ

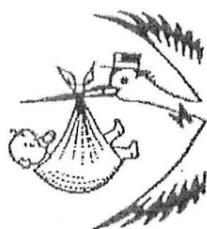
PLANCHENAULT Christophe, La Cerisais
décédé le 1er janvier 1995 à CLEDER (Finistère)

BEAUSSIER Jules, la Gélinière
décédé le 15 janvier 1995 à VITRÉ

GARAULT Eugénie Veuve GILBERT, rue de Vitré
décédée le 29 mars 1995 à VITRÉ

BRAULT Joseph, Les Prunelais
décédé le 27 avril 1995 à VITRÉ

FRIN Georges, 7, rue des Camélias
décédé le 6 mai 1995 à RENNES



PLAIDOYER POUR UN VIRAGE MANQUE

L'ouverture de la route départementale 777 dont les virages avaient été rectifiés s'est faite en même temps que l'élection de votre nouveau Conseil soit le 24 juin 1995.

Inutile de vous préciser que ces virages furent notre premier souci communal. En effet, vous empruntez cette route régulièrement et, pour certain d'entre vous, plusieurs fois par jour.

Lors du premier passage, nous avons tous été surpris, voire très surpris de la négociation de cette courbe qui s'avérait difficile et dangereuse.

Notre réaction fut immédiate et sans attendre, nous avons pris contact avec les services de la DDE après en avoir informé le Conseil Général.

Votre nouveau maire écrivait déjà aux personnalités du département pour éviter l'hécatombe qui allait sans nul doute frapper les habitants de la commune.

Un courrier, deux courriers et plusieurs appels téléphoniques furent nécessaires mais la FRANCE et le Département se trouvaient en vacances.

La rentrée de Septembre pointait déjà lorsqu'une troisième correspondance fut adressée aux responsables. J'évoquai un article de notre Quotidien Régional daté du 10 janvier 1994 et joignai à cette occasion la pétition signée par de nombreux Saint M'Hervéen.

" La rectification des virages de la D 777 est définie comme une opération de sécurité " (disait Ouest France du 10.01.94. La section sinueuse était devenu aux yeux de tous une section dangereuse.

Dès le mois d'octobre, le Conseil Général et la Direction des Routes et des Infrastructures, conscients du problème décidaient d'intervenir ponctuellement sur ce virage.

Ce fut une grande satisfaction et une première réussite de votre nouveau Conseil Municipal.

B. BEAUDOUIN

Routes et déviations

C'est la création de la déviation nord de Vitré, entre la route de Saint-M'Hervé et celle de Fougères qui a été la première à intéresser le conseil. Les explications ont été fournies par M. Dauphin, responsable des routes et des infrastructures au conseil général : « En premier lieu, le département avait pensé à une déviation empruntant le chemin du « Chénol ». Il s'avère, en fait, que la déviation devrait passer plus près de l'agglomération. Quand ?

Cette opération, de 13 millions de francs, ne figure pas au programme en cours de modernisation. Mais nous allons poursuivre les études d'impact en 94. En 95 pourrait être lancées les enquêtes et en 96 les acquisitions parcelaires ».

Virages

En ce qui concerne la rectification des virages sur la D 777 vers

Saint-M'Hervé, elle a été définie comme « une opération de sécurité ». Retenue au programme 94, cette amélioration du tracé est déjà bien avancée puisque les terrains sont achetés et les études « bien avancées ».

M. Dauphin a ensuite donné les grandes lignes des autres opérations sur le secteur. « Nous travaillons sur le projet de contournement Argentré-Ételles, sur la déviation de Saint-Jean, qui fait

partie du programme 94 de modernisation. Il est aussi mené une réflexion au sujet de l'avenir du pont SNCF situé entre Vitré et la quatre voies. Un premier projet serait de le détruire et de le remplacer par une structure plus légère. Pour la déviation de Mondévert, il s'agirait de la réalisation d'un demi-échangeur à l'Est de la commune, mais les études ne sont pas encore terminées ».

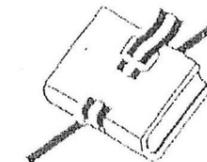
COMPTE ADMINISTRATIF 1994

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP 60 - DENREES ET FOURNITURES	123 382
CARBURANT	9 154
FOURNITURES DE VOIRIE	51 858
FOURNITURES SCOLAIRES	25 973
FOURNITURES DE BUREAU	22 895
AUTRES FOURNITURES	13 502
CHAP 61 - FRAIS DE PERSONNEL	625 669
REMUNERATION PERSONNEL PERMANENT	279 617
REMUNERATION PERSONNEL NON TITULAIRE	147 083
CHARGES SOCIALES	156 730
REMUNERATIONS DIVERSES	33 471
AUTRES	8 768
CHAP 62 - IMPOTS ET TAXES	11 864
CHAP 63 - TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	390 463
LOYERS ET CHARGES LOCATIVES	9 550
ENTRETIEN DES BATIMENTS	9 442
ENTRETIEN VOIRIES ET RESEAUX	220 517
ENTRETIEN MAT. OUT. MOB.	15 117
ELECTRICITE EAU	51 841
PRIMES D'ASSURANCES	31 180
ACQUISITION PETIT MATERIEL	3 690
FRAIS ETUDE POS	16 627
AUTRES	32 499
CHAP 64 - PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS	610 659
CONTINGENT POUR AIDE SOCIALE	138 148
PARTICIPATION COLLEGES PUBLICS	36 176
PARTICIPATION ECOLE PRIVEE	167 855
CONTINGENT POUR SERVICE INCENDIE	32 353
PARTICIPATION AUX CHARGES INTERCOMMUNALES	
- COMMUNAUTE DE COMMUNES	6 682
- SYNDICAT D'ELECTRIFICATION	6 163
- SICTOM	196 676
AUTRES CONTINGENTS	23 351
AUTRES	3 255
CHAP 65 - ALLOCATIONS ET SUBVENTIONS	52 508
SUBVENTIONS	52 508
CHAP 66 - FRAIS DE GESTION GENERALE	175 833
FETES ET CEREMONIES	27 482
FRAIS DE TRANSPORT	10 587
DOCUMENTATION GENERALE - RELIURE	20 683
FRAIS DE P.T.T.	14 046
INDEMNITES DE FONCTION MAIRE ET ADJOINTS	103 035
CHAP 67 - FRAIS FINANCIERS - INTERETS	196 795
CHAP 69 - VIREMENT AU BUDGET ASSAINISSEMENT	93 000
CHAP 82 - IMPAYES	1 240
CHAP 83 - PRELEV. POUR DEPENSES INVESTIS.	901 284
DEPENSES TOTALES	3 182 697

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP 70 - PRODUITS DE L'EXPLOITATION	160 974
PHOTOCOPIES	4 723
REDEVANCES ORDURES MENAGERES	156 251
CHAP 71 - PRODUITS DOMANIAUX	38 251
LOCATIONS	37 042
CONCESSIONS CIMETIERE	1 209
CHAP 72 - PRODUITS FINANCIERS	49 541
CHAP 73 - RECOUVREMENTS - SUBVENTIONS	91 068
RECOUVREMENT PRESTATIONS SOCIALES	35 014
RECOUVREMENT DES TRAITEMENTS	26 566
AUTRES RECOUVREMENTS	16 825
SUBVENTIONS ETAT - DEPARTEMENT	12 663
CHAP 74 - DOTATIONS VERSEES PAR L'ETAT	1 176 840
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	1 136 265
D.G.F. dotation de péréquation	40 575
CHAP 75 - IMPOTS INDIRECTS	53 799
PERMIS DE CHASSER	1 518
TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	51 619
LICENCE DES DEBITS DE BOISSON	412
IMPOTS SUR LES SPECTACLES	250
CHAP 77 - CONTRIBUTIONS DIRECTES	1 510 798
PRODUITS CONTRIBUTIONS DIRECTES	1 143 771
ATTRIB. FONDS NATIONAL T.P.	79 783
ATTRIB. FONDS DEPARTEM. T.P.	169 295
COMPENSATION AU TITRE T.F.P.B.	20 281
COMPENSATION AU TITRE T.P.	15 127
COMPENSATION AU TITRE T.H.	82 541
CHAP 82 - EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE	357 653
RECETTES TOTALES	3 438 924



INVESTISSEMENT

DEPENSES

REMBOURSEMENTS D'EMPRUNT.....	255 420
ACQUISITIONS DE TERRAINS	1 883
ACQUISITIONS DE BATIMENTS (Presbytère).....	491 883
ACQUISITIONS DE MATERIELS DIVERS.....	279 205
C15	20 000
MATERIEL ET MOBILIER SALLE LOUIS GRIMOUX	259 205
TRAVAUX DE BATIMENTS	2 172 072
SALLE LOUIS GRIMOUX	1 175 464
EGLISE	8 836
LOGEMENT RUE D'ERNEE	243 086
SALLE DES SPORTS	26 049
MAIRIE (ancien presbytère)	117 373
MAISONS RUE DE VITRE	601 264
TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX.....	904 804
AMENAGEMENTS VC ET CR	43 994
PARKING SALLE LOUIS GRIMOUX	415 156
TROTTOIRS RUE DE VITRE	299 617
EFFACEMENT RESEAUX	118 774
ESPACES VERTS - PLANTATIONS	27 263
PART. DEPENSES INV. COLLEGE PUBLIC	8 713
DEPENSES TOTALES	4 113 980

RECETTES

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS DU DEPARTEMENT	523 819
FONDS DE COMPENSATION DE LA T.V.A.	84 498
PRELEVEMENT SUR RECETTE DE FONCTIONNEMENT	901 284
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	884 825
EMPRUNTS.....	2 562 000
DIVERS	1 212
RECETTES TOTALES	4 957 638



CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale, plus connu sous l'abréviation C.C.A.S, a un rôle bien déterminé au sein d'une commune, qui est, dans ses grandes lignes, d'émettre (ou de faire part de) la politique sociale, nationale, départementale et communale, régie par des articles du code de la famille et de l'aide sociale.

Il constitue donc un partenaire privilégié pour tout acteur de la politique sociale, tout citoyen intéressé ou dans le besoin d'une réponse dans cette matière.

Chaque habitant a certainement dans l'esprit le rôle que joue le C.C.A.S auprès des personnes âgées, marqué chaque année par un traditionnel repas.

Certaines personnes se sont adressées à cet organisme avec le besoin d'une aide ménagère pour passer éventuellement plus facilement un cap difficile dans la gestion de la vie quotidienne;

Mais, nombreuses sont, et peuvent être les interventions du C.C.A.S. dans la vie sociale, ou médico-sociale de son environnement.

Toute personne ayant des réflexions concernant le développement social, ou des questions, voire des demandes d'aides, peut s'adresser par l'intermédiaire de la mairie à l'équipe du C.C.A.S. qui est nommée par le Maire.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de SAINT M'HERVÉ est composé de :

Mr BEAUDOUIN Bernard
Mme LOUIS Marie
Mr HANY Maurice
Mme BALAVOINE Geneviève
Mr AUBERT François
Mme GARY Hélène
Mr BEAUGENDRE Jean-Marie
Mme LANCELOT Michèle
Mme ORRIERE Maryvonne

On trouve ainsi le Maire, des délégués du Conseil Municipal, des représentants de l'Association Familiale, d'handicapés et de personnes âgées.

H. JANKOWIAK

Pour le maintien à domicile

LE SERVICE MANDATAIRE

Le service mandataire a été créé au Centre Communal d'Action Sociale. Ce dernier effectue, pour le compte des particuliers, les obligations et tâches administratives relevant de l'emploi d'une aide à domicile.

Les personnes âgées ou handicapées aidées peuvent ainsi bénéficier, sous certaines conditions, de l'exonération des charges sociales.

Le SERVICE MANDATAIRE organisé par le C.C.A.S., favorise le maintien à domicile mais ne doit pas être confondu avec le "Service Aide Ménagère".

LA PERSONNE AGÉE est EMPLOYEUR

- obtient personnellement l'exonération
- choisir son employée de maison
- fixe la rémunération

L'EMPLOYEE DE MAISON EST SALARIEE DE LA PERSONNE AGÉE

- accepte les conditions du contrat de travail
- exécute le travail demandé
- se conforme aux règles du C.C.A.S. (service mandataire)

Le C.C.A.S. est garant du bon fonctionnement

effectue pour le compte de la personne âgées, l'établissement des fiches de paie, les documents administratifs, le calcul des cotisations.

MISSION LOCALE des 7 CANTONS DU PAYS DE VITRE

Au service des jeunes de 16 à 25 ans, la Mission locale est un service d'aide à la construction de parcours professionnel et social :

pour les aider, les soutenir dans une démarche

d'emploi
de formation
de santé
de transport
de logement

Les animateurs sont là pour répondre aux questions.

Pour le canton de VITRE EST, **Agnès LECHEQUER** peut vous recevoir sur rendez-vous

- soit à la MAIRIE
- soit à la MISSION LOCALE
Forum de la Trémoille 35500 VITRÉ

Téléphone : 99.75.18.07



Un réseau de familles solidaires présent sur Vitré et ses communes environnantes.

NOTRE DEMARCHE

Etre à l'écoute des besoins des familles, des malades et des handicapés.

Aider et soutenir à domicile dans la vie quotidienne au plan pratique et au plan moral.

NOS MOYENS

Une association locale gérée par des bénévoles employant des professionnelles salariées (Travailleuses Familiales - Aides à Domicile Famille - Infirmières).

NOS SERVICES

Pour les familles : grossesse - naissance - surcharge - maladie du père ou de la mère - décès.

Personne à contacter : Mme GRASSET
99 75 03 03

Pour les malades : Soins infirmiers au Centre de Santé ou à domicile (toilette, chimiothérapie à domicile - traitement pour mucoviscidose - accompagnement fin de vie...).

Centre de Santé : 99 75 03 03

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Dans la plupart des cas, une part restera à votre charge en fonction de vos ressources.

" Les AJONCS "

45 boulevard Solférino

35000 RENNES

Tél. : 99.31.46.91

Vous qui avez, à RENNES, un proche hospitalisé, séjournant en Maison de Retraite ou tout autre centre de soins, le Foyer des Ajoncs vous accueillera 24 h / 24 dans un souci de réconfort et de chaleur humaine.

Ce foyer fonctionne depuis 15 ans (Association loi 1901), conventionné par la Caisse Régionale d'Assurances Maladie de Bretagne.
Une trentaine de bénévoles et quelques salariés sont là pour vous aider.

A proximité des Gares SNCF et Routières, des bus desservent les différents centres de soins.

PENSEZ à APPELER : Les AJONCS
Tél. : 99.31.46.91

Accueil pour familles de malades hospitalisés.



Du nouveau pour se loger !

Parallèlement aux rénovations entreprises par la commune, 6 nouveaux logements locatifs sociaux vont être achevés Rue Babin, au printemps 1996.

L'ancienne municipalité avait entrepris de travailler en collaboration avec la Société LES FOYERS pour que cette opération immobilière puisse être réalisée.

La commune a cédé gracieusement le terrain et l'office H.L.M. a monté le dossier non sans demander notre garantie financière.

Nous souhaitons ainsi être en mesure de répondre à la demande de location et d'éviter l'exode rural. Il convenait en effet de poursuivre nos efforts pour contrarier la baisse démographique que nous subissons depuis de nombreuses années.

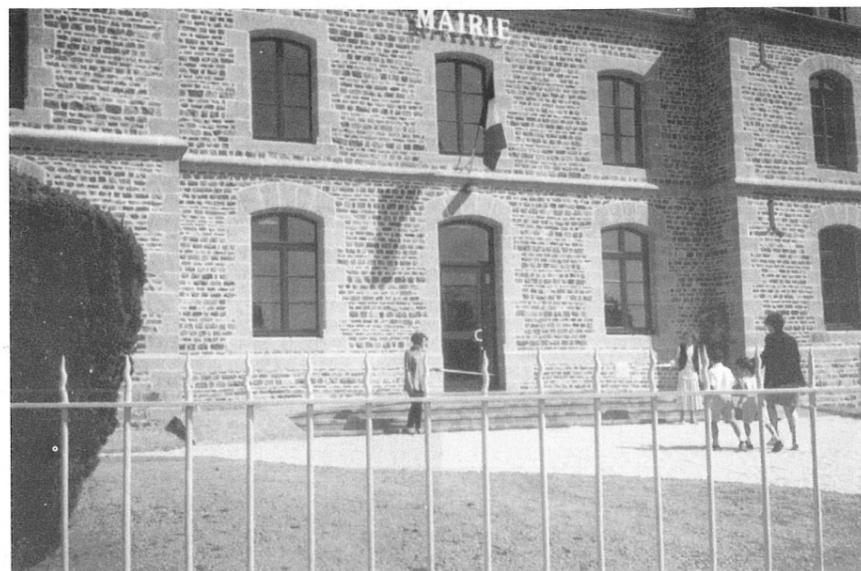


**INAUGURATION MAIRIE
ET
SALLE " LOUIS GRIMOUX "**

Double inauguration le Samedi 6 mai 1995 de la nouvelle Mairie et de la Salle Polyvalente " Louis Grimoux" en présence de Mr Pierre MEHAIGNERIE - Ministre d'Etat - Garde des Sceaux - Président du Conseil Général.

Jacques BOUGAULT , Maire, a rappelé que la transformation de l'ancien presbytère en Mairie avait pour objectif d'accueillir les administrés dans un cadre plus spacieux et surtout plus confidentiel.

A l'étage, s'est installée la bibliothèque avec un accès direct pour ses permanences.



Les personnalités présentes ont ensuite visité les quatre logements sociaux (ancienne supérette, 6 et 8 rue de Vitré) avant de se rendre Route de Balazé à la Salle Polyvalente.



Le Maire a rendu hommage à Louis GRIMOUX, ancien Maire, dont la salle porte son nom ; il a souligné aussi la fonction de cette salle : réunir les habitants dans un espace aménagé pour toutes sortes d'activités associatives et de loisirs.



URBANISME

Information :

Vous voulez construire, rénover, ou simplement émettre un projet. Voici certaines pièces importantes à établir dans l'étude de votre dossier.

Tout d'abord, nous vous rappelons que sont soumis à Permis de Construire :

- Les constructions neuves ou les extensions entraînant la création d'une surface hors d'oeuvre brute supérieure à 20 m².
- Les modifications et les changements de destination des locaux existants.

Attention : si vos travaux ne sont pas soumis à Permis de Construire, ils doivent nécessiter une déclaration de travaux.

Pièces indispensables à votre dossier :

1 - Le Plan de situation - Obligatoire

Ce plan situe le terrain, il comporte :

- l'orientation,
- les voies de desserte avec leur dénomination,
- l'indication de l'échelle (entre 1 cm pour 50 m et 1 cm pour 250 m),
- des points de repères,
- les points de prises de vues photographiques.

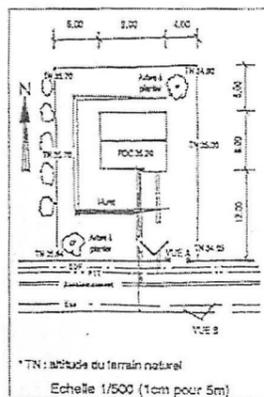


Format 21 X 30 cm - Echelle 1/5000 (1cm pour 50m)

2 - Le Plan de masse - Obligatoire

C'est le plan des constructions à édifier, il doit comporter les éléments suivants :

- l'échelle (entre 1 cm pour 0,50 m et 1 cm pour 5 m),
- l'orientation,
- les limites cotées du terrain,
- le relief,
- les plantations,
- les bâtiments existants à maintenir,
- la hauteur et l'emprise au sol de la construction projetée,
- les distances de la constructions aux limites existantes,
- les clôtures,
- la localisation des équipements privés ou publics (aires des stationnement, réseaux, assainissement individuel, voirie),
- l'angle des prises de vues photographiques,
- la localisation et de traitement des accès.



* TN : altitude du terrain naturel
Echelle 1/500 (1cm pour 5m)

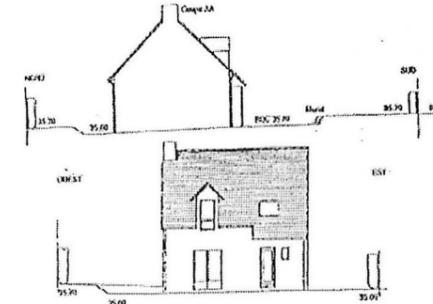
3 - Les Plans - Obligatoire

- Les plans des différentes façades du ou des bâtiments à l'échelle de 1/50ème ou 1/1000ème (avec indications des matériaux apparents et des couleurs).
- Une ou plusieurs vues en coupes faisant apparaître les différents niveaux de la construction.

4 - Les Coupes - Obligatoire

Pour :

- les constructions neuves,
- les modifications de volume ou changement de destination des surfaces.



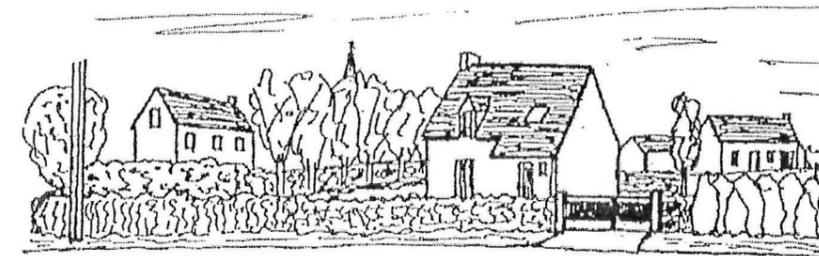
-Une ou plusieurs vues en coupe du terrain naturel précisant l'implantation de la construction et l'adaptation au relief existant.

5 - Les Photos - Obligatoire

- Pour les constructions neuves ou les modifications de volume ou de destination des surfaces : en plan rapproché et en plan large.

6 - Le Document Graphique

Ce document (croquis à main levée, simulation informatique, photo-montage...) permet d'apprécier l'insertion du projet de construction dans l'environnement, son impact visuel ainsi que le traitement des accès et des abords.



7 - La Notice

La Notice décrit le paysage et l'environnement existant. Elle expose et justifie les moyens mis en oeuvre pour insérer le projet dans l'environnement.

Votre dossier est à établir en 4 exemplaires et à déposer à la Mairie du lieu de votre construction.

Attention : des pièces complémentaires suivant votre projet ou sa situation peuvent vous être demandées, vérifiez le sur l'imprimé du Permis de Construire.

H. CAILLET



VOUS AVEZ UN PROJET D'AMÉLIORATION DE VOTRE HABITAT

. Vous êtes propriétaire occupant

Une prime à l'amélioration de l'habitat (P.A.H.) peut vous être accordée.

. Vous êtes propriétaire bailleur

Une subvention de l'ANAH peut vous être octroyée.

. Vous êtes handicapé et vous voulez adapter votre logement

Vous pouvez bénéficier de prêts ou d'aides.

. Vous êtes retraité

Le Conseil Général, les caisses de retraite, l'Etat peuvent vous aider, des prêts peuvent être accordés.

*Pour toutes ces aides et leur modalités d'application
(conditions de ressources, conditions tenant au logement, etc...)*

Une agence PACT - ARIM est à votre service

6 rue Bertrand d'Argentré
35500 VITRE
☎ 99.75.22.07

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi de 9 H à 12 H
et le vendredi de 14 H à 17 H

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE VITREEN

Qu'est-ce que la CCBV ?

La CCBV regroupe 3 cantons (Vitré-Ouest, Vitré-Est, Argentré du Plessis), soit 31 communes, dont St M'Hervé. Son action repose sur une coopération et une solidarité entre les communes. Son but est que toutes, petites ou grandes, profitent équitablement de la croissance d'un même bassin de vie. C'est selon cet objectif que la CCBV intervient dans les domaines suivants :

- . Développement économique,
- . Aménagement du territoire,
- . Logement,
- . Environnement,
- . Culture,
- . Tourisme,
- . Sport.

Un animateur supplémentaire au Club de Football de St M'Hervé

La compétence Sport de la CCBV aide les clubs à renforcer leur encadrement afin qu'un enseignement soit conservé dans les petites communes. Après le basket et le tennis, la Communauté de Communes s'attache cette année au football, qui compte de nombreux adeptes dans le Bocage Vitreén. Ainsi, à St M'Hervé, la CCBV a mis à la disposition du club de football un nouvel animateur sportif, M. Roland Louis, qui assure une heure et demie de cours par semaine.

Saluons cette initiative qui concerne les Clubs de plusieurs communes de la CCBV.

Nous vous reparlerons des réalisations de la Communauté de Communes dans les prochains bulletins.



Communauté de Communes
du Bocage Vitreén

SICTOM

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Le SICTOM par l'intermédiaire de son nouveau président Paul MEHAIGNERIE vous présente une information sur la collecte et le traitement des ordures ménagères.

En dix ans, la collecte a doublé : 16 000 tonnes en 86, 30 000 tonnes en 95.
Il nous faudra, dans les années à venir, modifier nos habitudes et nos comportements :

- . ne plus jeter n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment !
- . ce sera la responsabilité de tous !

Nous sommes tous concernés par le problème des déchets ménagers. Nous en sommes la cause par l'augmentation du volume de nos poubelles : nous en sommes nos propres victimes par le biais de la facture à payer qui est de plus en plus lourde.

En 1986, la construction de l'usine d'incinération pouvant traiter jusqu'à 28.000 tonnes, était prévue pour une exploitation jusqu'en 2007. Nous sommes, aujourd'hui, à saturation de l'usine.
L'objectif serait de passer de 28 000 tonnes collectées à 25 000 tonnes en 1996, à la condition que tout le monde s'implique :

- . **Les élus** : par leur engagements en matière de collecte séparative (déchets verts, papiers, cartons...),
- . **Le public** : par une diminution du volume des ordures mis dans la poubelle :
 - 1 - Acheter les produits les moins emballés, les éco-recharges...
 - 2 - Participer à la collecte du verre dans les conteneurs mis à disposition.
 - 3 - Composter les déchets verts dans son jardin ou dans la commune quand elle s'est équipée d'une plate-forme.
 - 4 - Réfléchir à long terme et non en se disant " *Je paie donc je jette* ".
- . **Les artisans, commerçants, industriels**, par la recherche de solutions adaptées à la gestion de leurs déchets spécifiques.

Le SICTOM : par la mise en place de moyens de collecte séparative.

Le SICTOM a pour mission de faire fonctionner un service auprès de 95 000 habitants produisant chacun plus de 300 kg d'ordures ménagères par an.
Ce service coûte par tonne : 300 F de collecte et 400 F de traitement.

Au niveau du SICTOM, les efforts doivent se concentrer sur plusieurs projets :

- . La mise en place des déchetteries : leur objectif est de lutter contre les dépôts sauvages. Elles sont ouvertes au public qui peut y déposer les déchets encombrants, les déchets verts, les déchets spéciaux (peinture, solvant, batteries...).
- Ces déchetteries permettent une réelle protection de l'environnement, mais tout cela à un coût : dans les déchetteries existantes, le coût de fonctionnement (= hors investissement) est estimé en 20 et 40 F par habitant et par an.
- . La collecte sélective : en zone rurale, le système des écopoints (conteneurs spécialisés) semble le mieux adapté.
- . Le compostage des déchets verts (et matières organiques) dans des installations individuelles ou collectives.

Ce dernier point est à mettre en place d'urgence sur l'ensemble du territoire car à lui seul, il permettrait de diminuer les tonnages de 2 000 tonnes par an soit les 2/3 de l'objectif que nous nous sommes fixés.

Il faut savoir qu'une unité d'incinération représente un coût de 170 F environ par an et par habitant (amortissement sur 20 ans).



INFORMATIONS

Benne à Ferraille :

Au cours du 1er trimestre, une benne à ferraille sera à votre disposition en permanence. Seuls seront autorisés les déchets métalliques.

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat de la Mairie.

Civisme - Ordures Ménagères

Rappel :

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les mardis sur l'ensemble du territoire de la commune.

- 1 - Mettre tous les déchets dans des sacs prévus à cet effet ou des poubelles.
- 2 - Nous vous demandons de déposer les sacs ou poubelles seulement la veille du ramassage. En effet, lorsque ce n'est pas le cas, les sacs sont éventrés.

A.P.E.L. et A.E.P.E.C.

Comme chaque année, l'assemblée générale des comités APEL et AEPEC s'est déroulée le vendredi 6 octobre 1995 en présence de nombreux parents et de Monsieur le Maire.

Dans un premier temps, Théophile BOUÉ, Président a dressé le bilan de l'action du comité sur l'année écoulée et a insisté sur l'engagement de tous les parents.

Puis, présentation du bilan financier de l'année qui s'est avéré positif grâce aux subventions municipales et à la réussite de notre fête d'été.

Au cours de cette année, différents travaux ont été réalisés :

- embellissement du hall d'entrée de la maternelle (peinture)
- aménagement d'un espace de rangement dans la salle de propreté
- installation de panneaux de basket

Pour cette année, d'importants travaux vont être engagés sur l'ancien bâtiment afin d'améliorer le confort et la sécurité avec remplacement des fenêtres, rénovation de l'installation électrique.

Au niveau de la maternelle, quelques travaux de rénovation sont envisagés.

Au cours de cette soirée, diverses questions ont été abordées :

- mise en place de tickets repas
- étude d'une modification du circuit de transport scolaire existant.

COMITES A.P.E.L. - A.E.P.E.C.

Président	F NIVOIX	Président	Th BOUÉ
Vice président	R AMIOT	Vice Président	R. FAUCON
Secrétaire	G. VETTIER	Secrétaire	M. HUET
Membres	F. DAVID	Trésorière	M. JEULAND
	M. CAILLET	Trésorière Adj.	M. BODIN
	B. LOUVEL	Membres	P. CHRETIEN
	J. BUFFET		P. DAVARD
	D. GAUTIER		D. DYLLIS
	M.T. GIBON		F. NIVOIX
	M.J. FOUCHER		J.P. OLIVIER
	C. LABBE		FL. KERJOUAN
			S. SIMON
			C. HANY

Nous remercions Marie Thérèse GUILLOIS et Clément CHAUVIN pour leur participation au sein du comité.



D'autre part, les comités ont décidé d'avancer la date de la fête d'été au mois de juin pour permettre à tous les parents d'y participer et d'éviter les contraintes des vacances d'été et des fêtes du Bocage.

Organisation d'un loto au cours du 1er trimestre scolaire 96/97.

CALENDRIER DES FETES	
CONCOURS de BELOTE	Samedi 7 février 1996 en après midi et soirée
KERMESSE	Dimanche 23 juin 1996
LOTO	Dimanche 20 octobre 1996

STRUCTURE PEDAGOGIQUE

Voici la répartition des cours

Classe Maternelle	Mme PIRIOU Dominique	34 enfants
Petite Section - Moyenne Section	Agent de service : Mlle POULARD Elisabeth	
1/2 Grande Section	Mme MEYNARD Germaine assure son remplacement durant le 1er trimestre.	

C.P. + 1/2 GS	Mme RONCERAY Thérèse	24 enfants
CE1 + CE2	Mme COUDRAY Eliane	22 enfants
CE2 + CM1	Mme KERJOUAN Florence	21 enfants
CM1+CM2	Mr MAIGNAN Yves	21 enfants

Les demi-groupes de Grande Section changeront de classe à la Toussaint, à Noël et aux vacances de Printemps.

Deux personnes complètent le personnel de l'école (Mme NEVEU Marie-France et Mme BESNIER Angéline). Elles apportent leur aide au niveau de la Classe Maternelle, de la Grande Section et également de la cantine.

CANTINE SCOLAIRE

Quotidiennement, Mme VETTIER Gisèle assure la préparation des repas (en moyenne 90 couverts)

GARDERIE

Elle est ouverte le matin à partir de 7 h 30 et le soir jusqu'à 19 heures.

Le service est assuré le matin par Mlle POULARD Elisabeth et le soir par Mme BENARD Monique.

ACTIVITES SCOLAIRES

Au cours de l'année scolaire 95-96, les principales actions engagées dans le cadre de notre projet d'école seront reconduites:

- le monitorat de lecture : les enfants du CE2 avec ceux de Grande et Moyenne section
les enfants de CE1 avec ceux du C.P.
 - la rédaction du n° 3 de notre journal scolaire : *Pie et Pie et Colle et Chouette*
 - les cours d'expression corporelle pour les enfants de la Grande et Moyenne section
 - la mise en scène de sketches et de mimes
-
- les enfants du C.P. et du ce1 fréquenteront la piscine d'Ernée au 3ème trimestre;
 - l'initiation à l'anglais sera poursuivie en CM2 et une sensibilisation débutera en C.E.1;
 - Une classe de découverte se déroulera début mai dans les Pyrénées
 - Pour favoriser l'ouverture sur le monde extérieur, de nombreux spectacles et sorties seront également proposés.

UNE JOURNÉE A L'ÉCOLE



UNE JOURNÉE A L'ÉCOLE



Activités avec les enfants
de la Maternelle



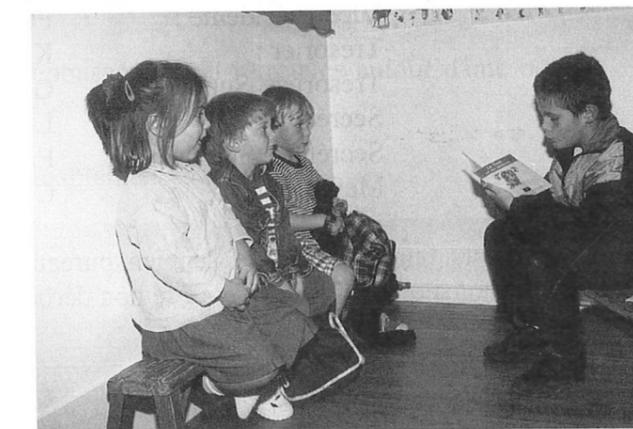
Le temps du repas



Jeux libres



Initiation à l'informatique



Monitorat de lecture



En somme,
des journées bien remplies !

Comme les années passées, le centre de loisirs a fonctionné au mois de juillet du mercredi 05 au vendredi 28.

49 enfants ont participé à la vie du centre où ils ont pratiqué plusieurs activités comme patins à roulettes, piscine, parc attractions, poneys, kermesse des enfants, cuisine, inter-centre. Du mercredi 5 juillet au samedi 8 juillet, 11 enfants de 9 à 11 ans ont participé à un mini-camp à la base de loisirs de Martigné Ferchaud où ils ont pratiqué pédalo, randonnées, jeux ainsi que soirée contes, exposition, audiovisuel.

A la fermeture du centre, un buffet campagnard ainsi qu'un spectacle de danses organisé par les enfants ont passionnés les parents venus nombreux.

Suite à l'assemblée générale du 13 octobre le bureau a été reformé malgré le nombre réduits de parents.

Nous attendons toujours des parents pour compléter l'équipe.

Les familles ne bénéficiant pas de bons vacances peuvent prétendre à une prestations de service (C.A.F.-M.S.A.) sous certaines conditions.

Le bureau remercie tous les bénévoles qui en permettent le bon déroulement.

Composition du nouveau bureau

Président :	LELIEVRE Denis
Vice-Présidente :	POULARD Monique
Trésorier :	KERJOUAN Dominique
Trésorière Suppléante :	GRANGER Valérie
Secrétaire :	LESAGE Catherine
Secrétaire Suppléante :	FAUCON Thérèse
Membre :	COLLET Marie Annick

Le nouveau bureau remercie l'ancien bureau pour les nombreuses années passées au service des enfants, ainsi que leurs aides pour le bon déroulement de la 1ère année de la nouvelle équipe.

Pour tous renseignements, contacter :
Mr LELIEVRE Denis au 99.76.70.68



ANCIENS COMBATTANTS - PRISONNIERS DE GUERRE 1939 - 1945

Après la disparition de deux de nos camarades, *Monsieur Jules BEAUSSIER* et *Monsieur Raymond ORRIERE*, la section compte aujourd'hui 15 membres dont quelques uns sont en maison de repos.

L'année 1995 nous rappelle le cinquantenaire du retour des prisonniers.

Le 8 mai, une messe était célébrée à cette occasion, suivie d'une cérémonie du souvenir au cimetière et un vin d'honneur était servi à la salle "Louis Grimoux". Les 9 survivants dont les noms suivent :

Messieurs ORRIERE Raymond, président d'honneur,
BUFFET Jean,
CHAUVEL Joseph,
CARRE Léon,
FAUCHEUX Louis,
JAMAUX Pierre,
MOREL Georges,
MARION Henri,
PELLIER Joseph,

reçurent la médaille de reconnaissance de la nation pour les années passées dans les camps. Cela n'était pas de trop pour les souffrances physiques et morales endurées pendant ces cinq années.

Une médaille a été offerte gravée au nom de la commune pour les services rendus.

Le midi, les combattants 39-45 et d'Algérie et leurs épouses se sont retrouvés autour d'une bonne table pour fêter l'événement.

Les Bouèzoux ont donné l'ambiance pour terminer agréablement la journée.





L'Assemblée Générale annuelle commune des sections U.N.C.-U.N.C.-A.F.N. et Soldats de France s'est tenue à la salle de la Mairie le vendredi 17 février 1995.

Très forte représentation des adhérents des deux sections accompagnés de leurs époux. Le Président, après avoir ouvert la séance et souhaité la bienvenue, remercia toutes les personnes présentes et demandait d'observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur Jules BEAUSSIER, membre de la section A.C.P.G.

Après les différents comptes-rendus présentés par les responsables de ceux-ci, eu lieu l'élection du tiers sortant; ont été réélus : AUBERT François, BEAUDOUIN Rémi, MORICEAU Edouard. Suite à cette élection, la composition du bureau est restée inchangée.

1994 avait été le 50ème anniversaire du débarquement des alliés et 1995, le 50ème anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 et, le retour tant attendu des prisonniers de guerre après 4 années de captivité, rappel très émouvant pour certains d'entre eux à cette journée anniversaire du souvenir.

Autre journée du souvenir celle du 77ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, auquel sont associés tous les autres conflits.

Ce 11 novembre 1995 a revêtu un caractère, disons solennel puisque 5 anciens combattants d'A.F.N. devant le monument aux morts, ont reçu la croix du combattants : AUGARDE Germain, BAUDUCÉL François, BEAUGENDRE Germain, CAILLET Henri et GRANGER André. Cette remise s'est faite en présence de Monsieur BEAUDOUIN Bernard, Maire, de la Municipalité, des Présidents de section, d'une délégation de la Gendarmerie et des sapeurs pompiers, des anciens combattants et veuves d'anciens combattants.

A l'issue du vin d'honneur, la médaille de bronze du Mérite de l'U.N.C. a été remise à Monsieur BEAUDOUIN Rémi, vice président de la section, félicitations à tous les décorés.



H. CAILLET

L'Assemblée Générale commune des sections U.N.C. - Soldats de France, a eu lieu le vendredi 17 février 1995, salle de la Mairie.

Le Président rappela que la section avait un peu plus d'un an d'existence, remercia l'assistance et la section U.N.C.-A.F.N., énuméra les manifestations ci-contre, qui eurent lieu au cours de l'année écoulée et fit lecture du résultat financier positif.

Le 11 mars 1995, nous avons organisé un concours de belote, cette soirée nous a permis d'accueillir 36 équipes.

Le 24 juin, nous avons fait un concours de palets réunissant environ 24 équipes, suivi d'un buffet campagnard et d'une soirée dansante où se sont joints 130 participants.

Ensuite eu lieu l'élection du tiers sortant, Mickaël TROPEE, Gaston SORIN, Rémi BEAUDOUIN, furent réélus tous les trois à une forte majorité.

Soldats de France ont également accompagné les anciens combattants aux cérémonies du souvenir le 8 mai et le 11 novembre dernier.

Suite à l'élection du tiers sortant, voici la composition du bureau :

Président :	Mickaël TROPEE	Soldat de France
Vice-Présidents :	Gaston SORIN	Soldat de France
	Henri CAILLET	U.N.C.
Secrétaire	Jean-Yves LUCAS	Soldat de France
Secrétaire Adjoint	Francis AUBERT	U.N.C.
Trésorier	François SIMON	U.N.C.
Trésorier Adjoint	Didier LUCAS	Soldat de France
Porte Drapeau	Jean Yves TRAVERS	Soldat de France
Suppléant	Rémi BEAUDOUIN	U.N.C.



Soldats de France au Banquet du 11 novembre

M. TROPEE

CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION des SAPEURS POMPIERS DE SAINT M'HERVÉ

Au cours de l'année, nous avons effectué :

- une douzaine d'interventions pour différents incendies : paille, foin, bâtiments à usage agricole et feux de cheminée;
- une vingtaine de destruction de nids de guêpes et frelons;
- 3 fois à cause des inondations
- 2 sorties dégagement d'arbres sur la voie publique, causé par la tempête;
- 1 fermeture sur conduite d'eau
- 6 fois pour accident de circulation, accident de travail et personnes victimes de malaise

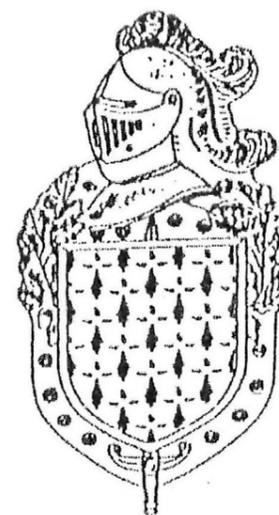
A l'occasion de la "Sainte Barbe", Messieurs Julien LOURY et Gérard LUCIEN se sont vus remettre la médaille d'argent : vingt ans de dévouement au sein du corps des Sapeurs Pompiers de SAINT M'HERVÉ.



M. REVERDY

GENDARMERIE NATIONALE

La Brigade de Gendarmerie de CHATILLON EN VENDELAIS vous rappelle que :



- Pour les appels urgents : de téléphoner au 17 (appel gratuit)

- En cas de changement d'adresse dans le même département, il faut s'adresser à la Brigade de Gendarmerie du nouveau domicile afin d'effectuer la rectification de l'adresse sur la carte grise (délai de quinze jours), se munir d'un justificatif du nouveau domicile (facture E.D.F. - Eau - Etc...)

- Néanmoins, en ce qui concerne les changements d'adresse sur les cartes grises, il est possible d'envoyer directement la carte grise avec un justificatif du nouveau domicile et une photocopie d'une pièce d'identité à la préfecture (Service des Cartes Grises).

- Les réservistes du Service National doivent effectuer leur changement d'adresse à la Brigade du nouveau domicile.

- Les personnes âgées ou vivant dans les villages isolés, reçoivent fréquemment la visite d'individus douteux se disant brocanteurs ou marchands de meubles. Il serait souhaitable lorsque de tels individus se présentent, de relever le numéro d'immatriculation de leur véhicule et de le communiquer à la Brigade Gendarmerie à l'occasion d'un passage d'une patrouille.

- Certaines personnes sont victimes d'appels téléphoniques anonymes répétés. Si vous faites l'objet de tels appels, sachez que la Gendarmerie dispose de moyens permettant de déterminer la provenance de ces appels intempestifs.

- Les jeunes gens, doivent, dans le premier mois du trimestre suivant leur 17 ans, se faire recenser à la Mairie de leur domicile.

- A partir de 18 ans, ils pourront effectuer leur service national dans la Gendarmerie. Pour cela, ils peuvent s'adresser à la Brigade de CHATILLON EN VENDELAIS où leur sera fourni les renseignements nécessaires afin d'établir leur dossier.

- la Gendarmerie en collaboration avec GROUPAMA et EDF/GDF ont imprimé une plaquette en expliquant 15 conseils pour votre sécurité, notamment en ce qui concerne les personnes âgées.

- Les principaux conseils : l'Argent - Les Papiers - Les Chèques - Les Clés - le Courrier - Les Visiteurs et le Téléphone.

COMITE DES FÊTES

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 1995

Le 30 juin 1995, participation du Comité des Fêtes au relais pédestre. Bonne ambiance sur le thème "Les clowns du vélo" en avant première à l'arrivée du Tour de France le 3 juillet.

Le circuit comprenait le parcours suivant : "Princé, Montautour, Saint M'Hervé, Vitré". La prime, un buffet froid était offert par la commune de Saint M'Hervé, suivi d'une soirée dansante organisée par la Ville de Vitré sur la place de la République.



A l'initiative du Comité des Fêtes de Saint M'Hervé, ainsi que la collaboration des Communes de Bourgon, la Chapelle Erbrée et Saint M'Hervé, a eu lieu l'ouverture des fêtes du Bocage Vitréen le 6 juillet 1995 sur le site du plan d'eau de Haute Vilaine.

La Soirée débuta par une grande retraite aux flambeaux composées par les communes du Bocage . Suivait un concert québécois animé par "La Rivière du Loup". A la tombée de la nuit un gigantesque feu d'artifice fût tiré sur la plage à côté de laquelle était massé un nombreux public qui a pu apprécier les effets autant sur l'eau que dans les airs. Pour clôturer cette soirée estivale, un bal gratuit au public nous faisait déjà penser aux vacances et à la fête.



A. GENOUEL

BIBLIOTHEQUE DE SAINT M'HERVE

LA BIBLIOTHEQUE DEMENAGE !

C'est avec grand plaisir que l'équipe de la Bibliothèque Municipale a déménagé les ouvrages pour s'installer au premier étage de la Mairie.

Les locaux plus spacieux, confortables, bien éclairés et bien chauffés sont mieux adaptés aux souhaits de nos lecteurs.

L'espace se divise en deux parties : l'une aménagée en coin lecture pour les plus jeunes, (prochainement dotée de banquettes moelleuses...) la seconde où sont proposés les livres.

Alimentée par la Bibliothèque Départementale d'Ille et Vilaine, notre bibliothèque propose des ouvrages pour tous les âges, ainsi qu'une variété de disques compact.

Nous disposons également d'un fonds propre qui augmente régulièrement par les dons de généreux SAINT M'HERVEENS ainsi que pour la quatrième année par les achats de livres par la Commune.

Nous avons privilégié, pour l'instant, les acquisitions de livres pour enfants et les jeunes ; ceux-ci étant nos plus fidèles lecteurs. **Enfants ! Venez faire visiter la nouvelle bibliothèque à vos parents...**

De nombreuses familles adhèrent déjà à la bibliothèque, qui nous devons le rappeler est entièrement gratuite.

L'équipe de bénévoles est heureuse de vous souhaiter une très bonne année 1996



CLUB DE L'AMITIÉ

Mr Joseph ORHANT vient de quitter la présidence du Club, pour raison de santé, mais il reste toujours membre. Nous le remercions sincèrement pour ce travail qu'il a toujours su accomplir pendant 13 années de présence dévouée. Nul doute que l'équipe dirigeante rajeunie incitera les nouveaux retraités à adhérer de plus en plus nombreux et chacun sera le bienvenu.

Conseil d'Administration :

Président d'Honneur : Joseph ORHANT
Président : Joseph BOYERE
Vice Président : Henri GAUTIER
Secrétaire : Paul LEBEAU
Secrétaire Adjoint : Georges BEAUDOUIN
Trésorière : Marie Claire ORHANT
Trésorière Adjoint : Hélène GARY

Membres :

Mmes Marie MERIENNE
Marie BOYERE
Marie MOREL
Angèle GARRAULT

Mrs Léon BLANCHET
Jean-Marie BEAUGENDRE
Eugène SIMON

Le nombre des adhérents est de 150 personnes. Tous les 1er et 3ème jeudi de chaque mois, réunion à la salle communale pour la Belote, les Palets et divers jeux.

Pendant les réunions nous célébrons les fêtes et anniversaires du mois en cours.

Nous organisons pendant l'année des concours de belote et palets où nous invitons les clubs des communes environnantes.

La première réunion s'est déroulée pour les traditionnels voeux, suivie de la galette des Rois en présence de Monsieur le Maire et de Monsieur l'Abbé BAYSANG.

La principale réunion est la journée à la Peinière avec une messe célébrée à la Chapelle par Monsieur l'abbé Baysang le 31 mai, puis un repas servi au restaurant de Mr et Mme ROUSSEL.



Des sorties ont été organisées

une le 24 mars à Locmaria, La Marmite,
une avec Balazé, 2 journées à Honfleur, Le Pont de Normandie et Trum-Chambois le 8 et 9 juin,
une journée le 28 juin à JANZÉ, fête des retraités.
une après-midi de détente le 9 août à Chatillon en Vendelais
le 29 août une journée à Belle-Ile en Mer
le vendredi 15 septembre repas chez Mr et Mme JOUAULT du Canton Est de Vitré.

Le but de notre Club est de donner un peu de distraction aux retraités en créant des liens entre eux. Nous souhaitons que de nouveaux adhérents nous rejoignent;

Concours de Belote Membres du Club 23 février 1995
Concours de Palets le 11 avril pour le canton

Concours de Belote le 10 mai 1995
Concours de Palets le 6 juin 1995
Concours de Belote Cantonale le 5 septembre 95



J. ORHANT - J. BOYERE

LA VICTOIRE DE SAINT M'HERVE

SECTION FOOTBALL

Composition du Bureau

Président : CARRÉ Léon
 1er Vice Président : GAUTHIER Jérôme
 2ème Vice Président : GRANGER Jean-Paul
 Secrétaire : CAILLET Patrick
 Secrétaire Adjoint : GENOUEL Yannick
 Trésorier : BEAUGENDRE Michel

Classement saison 94-95

Equipe Senior A : 8ème sur 12
 Equipe Senior B : 12ème sur 12
 - 13 ans : 2ème sur 8
 Poussins : 3ème sur 8

Pour la saison 95-96 une équipe senior est engagée ainsi que 2 équipes débutants et une équipe poussin. Les équipes pupilles - 13 ans - 15 ans - 17 ans sont engagées en entente avec La Chapelle Erbrée et Erbrée.

L'effectif pour la saison 95-96 se compose de 20 joueurs seniors et 45 jeunes.

Le mercredi, l'entraînement pour les débutants, poussins, pupilles est assuré de 14 à 16 heures par Ludovic AMIOT, Thierry BEAUGENDRE et Sébastien CHAUVIN.

Pour les -13-15-17 ans l'entraînement est assuré de 15 h 30 à 17 heures par Rolland LOUIS (entraîneur mis à la disposition du Club par le Conseil Général).

PHOTO EQUIPE POUSSIN SAISON 94-95



1er rang de gauche à droite :
 GRANGER Antoine, MOREL Julien, AUVRAY Florian, POULARD Romain
 2ème rang :
 LOUVEL Emilien, LEFORT Damien, LAURENT Vincent, VETTER Ronan, DROUYÉ Romain,
 Absent : FOUCHER Sylvain, CAILLET Kévin

P.S. : La formation d'une équipe vétérans est toujours d'actualité, pour tout renseignement s'adresser à Marc TRAVERS : Tél : 99.76.72.19

L. CARRE

SECTION TENNIS

Pour la nouvelle saison Tennistique 95/96 la section a engagé :

- 2 équipes senior hommes : départemental 3 soit 14 joueurs.

- 1 équipe minime garçons: championnat départemental
 championnat régional

soit 4 joueurs

- 2 heures de cours de tennis tous les mardi de 17 h à 19 h pour les jeunes;

La section prévoit : une assemblée générale date non fixée

La section prépare les événements suivants :

- Tournoi Roland Garros du 27/5/96 au 9/06/96
 (les inscriptions peuvent être faites dès à présent)

- Porte ouverte à la Salle polyvalente
"Journée Nationale Tennis Découverte"
 le 15 juin 1996
 Tous à vos raquettes

- Tournoi Interne

- Exceptionnel

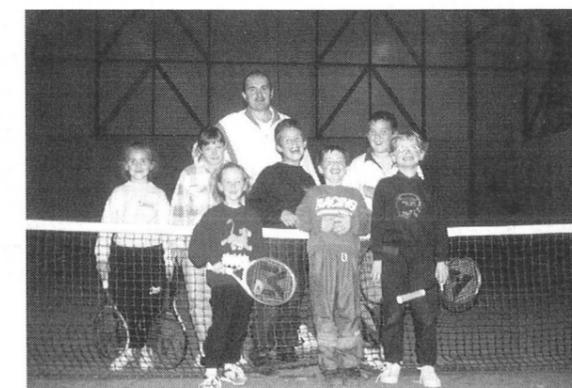
- A partir de janvier 1996

La section de Tennis vous propose

- 12 heures de cours de Tennis pour le prix de 60 f + adhésion

Les cours s'adressent aux hommes et aux femmes non licenciés de plus de 16 ans.
 (Inscrivez-vous dès à présent)

Bon tennis à tous



M. TRAVERS

SECTION VOLLEY-BALL

Saison 94/95

Une dizaine de joueurs ont évolué en championnat mixte détente.

Pour la saison 95/96, il n'y a pas eu d'engagement d'équipe pour le championnat. Cependant, nous proposons de poursuivre la pratique du Volley-ball sans championnat mais tout simplement pour le plaisir de jouer et de se détendre.

Des rencontres eurent lieu, les mardi 28 novembre et 12 décembre à 20 H.

En fonction des participants, une rencontre mensuelle voire bi-mensuelle pourra être envisagée pour début 96.

Les personnes qui souhaiteraient participer à ces rencontres peuvent contacter :

Nicole CORDELIER Tél. : 99.76.70.74

Myriam JEULAND Tél. : 99.76.70.99

Nous souhaitons que l'année 1996 soit l'année du renouveau pour le Volley-ball.



AMICALE DES PALETISTES DE SAINT M'HERVE

Composition du Bureau

Président	Joseph BÉNARD
Vice Président	Gérard LEMOINE
Secrétaire	Michel BOULIERE
Trésorier	Jean-Claude GENOUEL
Membres Actifs	Georges GADEBOIS Michel BLANCHET Germain ORRIERE

Environ 95 personnes adhèrent à l'Amicale.

Manifestations organisées en 1995

- 2 concours communaux

- 1 concours régional

Le 9 septembre 1995, un concours communal s'est déroulé en présence de nombreuses équipes et la journée s'est terminée autour d'un buffet campagnard, avec la participation de Mr le Maire et son épouse, suivi d'une sauterie à la salle Louis Grimoux (environ 135 personnes) ce qui a plu à l'ensemble de l'assistance;

Le 22 juillet 1995, un voyage à ARMORIPARK par un temps superbe et dans une bonne ambiance nous a permis de passer une excellente journée.

Ensemble Bureau du Palet



LES AMIS DES SENTIERS DE HAUTE VILAINE

Cette nouvelle association de loi 1901 a vu le jour à SAINT M'HERVÉ, le 7 septembre 1995.

Elle réunit les **activités équestre, pédestre, cyclisme**. Elle a pour président Mr LEBRIS Jean-Pierre et 3 vice-présidents Mr VETTIER Claude (équestre), Mr HERVAGault Jean (pédestre), Mr DUBOIS Philippe (cyclisme)

Les Amis des Sentiers de Haute Vilaine ont plusieurs objectifs :

- Permettre et promouvoir la randonnée non motorisée
- Découvrir la faune et la flore
- Permettre la création de nouveaux itinéraires
- Valoriser les anciens chemins
- Organiser des rencontres conviviales et amicales au cours de l'année 1996 pour l'ensemble des activités.

Si vous êtes pratiquants des chemins à pied, à cheval ou à vélo, n'hésitez pas à vous renseigner et vous inscrire à la Mairie de SAINT M'HERVÉ.

Nous vous proposons deux circuits de randonnées balisés pour ce début d'année : le Circuit des Regrettis et le circuit du Pont Rimbault

Lors de votre passage, **respectez la propriété privée**.

Merci à toutes les personnes qui ont permis de rendre ces chemins plus accueillants et plus agréables à parcourir.

Bonnes promenades à Tous

Les Amis des Sentiers de Haute Vilaine.



ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

A l'assemblée générale du 14 février 1995,

- 1) il a été décidé de terminer le reprofilage et nettoyage du ruisseau de l'Hardrillon commencés lors du programme 1994.
- 2) Pour 1995 l'association décide le nettoyage des fossés entre voisins. Les fossés qui reçoivent l'eau des parcelles en amont, ainsi que les fossés des chemins d'exploitations et l'aménagement de la sortie d'un chemin d'exploitation.

Cette année, 34 exploitations ont bénéficiés des travaux pour l'entretien des fossés.

- 3) Pour l'entretien des chemins d'exploitations, nous avons reconduit les bons de pierres qui ont été accordés aux exploitants qui en ont fait la demande à la mairie.

Les travaux des fossés pour 1995 sont terminés depuis le 30 octobre.

Pour les travaux 1996, ils seront décidés à l'assemblée générale en février 1996.

L'Association demande aux propriétaires fonciers et aux agriculteurs qui ont des mutations de parcelles ou des échanges de parcelles de le signaler à la Mairie (surface et numéro de parcelle).

- Plantation de Haies Brise vent

Des inscriptions ont été enregistrées à la Mairie. Il est toujours possible de s'inscrire jusque début 1996.

La Commune de SAINT M'HERVÉ ayant déjà bénéficié de subvention pour des plantations. Vu le nombre de Communes inscrites, il nous faut attendre 1996/1997 pour bénéficier de subvention.

Composition du bureau

Président :	LOUIS François
Vice-Président :	BEAUDOUIN Rémi
Secrétaire :	MOREL Henri

ART FLORAL - CUISINE

Dans le cadre de l'Association " Familles Rurales", nous avons repris les cours d'Art Floral et de Cuisine en ce début d'Octobre.

A ce jour, 25 personnes adhèrent et participent à ces cours.

C'est dans une ambiance chaleureuse que nous nous réunissons chaque mois " Salle Louis Grimoux " avec la participation de Madame BAZIN intervenante extérieure.

Un calendrier a été établi pour l'année :

Jeudi 21 décembre	1995	Art Floral
Jeudi 25 janvier	1996	Cuisine
Jeudi 15 février	1996	Art Floral
Jeudi 21 mars	1996	Cuisine
Jeudi 2 mai	1996	Art Floral
Jeudi 30 mai	1996	Cuisine

Pour plus d'informations, s'adresser à : Laurence NIVOIX
99.76.72.73



CONCOURS DES MAISONS ET FERMES FLEURIES

La soirée de remise des prix s'est déroulée le vendredi 20 octobre à la salle communale. Deux catégories avaient été retenues : Maisons fleuries Fermes Fleuries.

CLASSEMENT DES MAISONS

01	Mr et Mme	RENOULT Jean	Le Logis
02	Mme	BRICIER Madeleine	8 rue de Ruellan
03	Mr et Mme	AMIOT J. Yves	2 rue des Ecoles
04	Mr et Mme	GENOUEL Georges	La Brosse
	Mr et Mme	LOUIS Francis	Gite la Pihourdière
05	Mr et Mme	GANDON Henri	7, rue de Balazé
	Mr et Mme	OGER Daniel	La Roseraie
06	Mr et Mme	MOREL Jean	Le Point du Jour
07	Mr et Mme	GENOUEL Emile	Le Beuchet
08	Mr et Mme	SUISSE Eric	5, rue d'Ernée
09	Mr et Mme	TROPEE Jean Louis	Le Paty de la Lieue

CLASSEMENT DES FERMES

01	Mr et Mmes	POULARD/MESSÉ	Village Le Petit Pontgérault
02	Mr et Mme	REVERDY Michel	La Louvelière
03	Mr et Mme	CHAUPITRE François	La Pifferie
04	Mr et Mme	ROBERT Daniel	La Maison Neuve



Dans son intervention, Monsieur BEAUDOUIN Bernard, Maire, a tenu à remercier les participants et le jury, expliquant entre autre sa satisfaction " Le Fleurissement et l'Embellissement sont importants pour l'image et l'accueil d'une maison, d'une exploitation agricole. Si c'est important au niveau individuel, ceci l'est tout autant pour un site, pour une commune..."



H. CAILLET

INFO

Le Conseil Municipal de Saint M'Hervé souhaite faire éditer une brochure pour faire connaître la commune et ses atouts.

L'objet de cette pochette sera de regrouper en un seul ouvrage l'ensemble des prestations offertes, tant sur le plan des services administratifs que des secteurs privés, entreprises, commerces, sport, loisirs, vacances, tourisme.

Cette pochette sera disponible en Mairie et s'adressera aussi bien aux nouveaux arrivants qu'à des acheteurs potentiels de terrain à construire, des vacanciers souhaitant passer ou séjourner à Saint M'Hervé et ses environs ou encore à des professionnels souhaitant s'établir sur notre commune.

Afin d'étoffer, cette plaquette, nous invitons toutes les personnes, entreprises ou associations - désireuses de promouvoir leurs activités ou services - à se faire connaître en Mairie.

Joël HUET

CALENDRIER MANIFESTATIONS 1996

JANVIER	Jeu 18 Jeu 25	Galette des Rois du Club de l'Amitié Familles Rurales - Cuisine
FEVRIER	Samedi 14 Jeu 15 Mar 27	Concours de Belote organisé par les Ecoles Familles Rurales - Art Floral Concours de Belote - Club de l'Amitié
MARS	Samedi 2 Jeu 21	Football - Buffet campagnard Familles Rurales - Cuisine
MAI	Jeu 2 Dim 5 Lun 6 Dim 12 Mar 28 Sam 15 Jeu 30	Familles Rurales - Art Floral " Tartines d'Artistes " sur les hauteurs de ST M'HERVE Concours de Palets éliminatoires - Club de l'Amitié Commémoration du 8 mai Palets - Concours Régional Concours de Palets - Club de l'Amitié Portes ouvertes Salle des Sports - "Journée Nationale Tennis Découverte " Familles Rurales - Cuisine
JUIN	Dim 23 Dim 30	Fête d'Eté - Kermesse des Ecoles Palets - Concours Communal
JUILLET	Samedi 13 Dim 21 Samedi 27	Football - Méchoui Autro-Cross et Sprint-Cross organisé par le Comité des Fêtes. Méchoui des sections UNC - AFN
SEPTEMBRE	Samedi 7 Samedi 14	Fête des Classes " 6 " Palets - Concours Communal et Buffet
OCTOBRE	Mar 1er Dim 20	Concours de Belote - Club de l'Amitié Loto organisé par les Ecoles
NOVEMBRE	Dim 17 Samedi 30	Vin d'honneur des sections UNC - AFN - SDF Concours de belote UNC -AFN
DECEMBRE	Dim 1er Samedi 7	Vin d'honneur des Sapeurs Pompiers Bal des Sapeurs Pompiers



SAINT M'HERVÉ

" INFORMATIONS MUNICIPALES N° 7 "

Vous est offert par l'équipe du bulletin, Mr Bernard BEAUDOUIN, Mr Jacques DERIENCOURT, Mr Henri CAILLET, Mr Joël HUET, Mr Jérôme BEAUDOUIN, Mme Myriam JEULAND, Mme Geneviève BALAVOINE, Mr Hans-Walter JANKOWIAK.



Mille excuses pour les oublis ou les anomalies qui ont pu s'y faufiler.



Merci à toutes les personnes qui nous ont aidé de près ou de loin à sa réalisation. Les idées, les photos, les dessins sont et seront toujours les bienvenus.

BONNE ET HEUREUSE

BONNE ET HEUREUSE

ANNEE 1996